

KENAVO VOLANTS & RAMPANTS

ONE SHOT

Composition

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE)
Imiprothrine (CAS n°72963-72-5) : 0,1% m/m
Cyphénothrine (CAS n°39515-40-7) : 0,3% m/m
Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,009% m/m

Présentation

Aérosol insecticide utilisable contre les insectes volants et rampants : blattes, fourmis, puces, punaises, mouches, moustiques, guêpes, mites alimentaires...

Utilisable dans les habitations, les caves et combles, les véhicules, bateaux et conteneurs, les locaux industriels et commerciaux, les cuisines collectives, chez les artisans de bouche (charcuteries, traiteurs, boucheries), les restaurants.

Mode d'emploi

Un aérosol de 100mL contient la dose nécessaire pour traiter environ 100m³.

Placer l'aérosol à terre au centre de la pièce sur un morceau de carton pour protéger le sol. Actionner le diffuseur jusqu'à ce qu'il reste bloqué et quitter les lieux immédiatement. Une fois enclenché, cet aérosol «one-shot» se vide entièrement. Laisser agir pendant 4H puis créer un courant d'air afin de renouveler entièrement l'air ambiant avant de réoccuper les lieux (à titre indicatif, aérer 30 min. à 2H en fonction du niveau de ventilation).

Les traitements de volume ont peu d'action persistante, renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation. Pour un traitement optimal contre les punaises de lit, coupler le traitement avec une pulvérisation de surfaces. Faire sortir les personnes et les animaux (y compris aquariums et terrariums) du local à traiter. Retirer également de la pièce les denrées alimentaires, aliments pour animaux, plantes et tout ustensile ou objet pouvant entrer en contact avec les aliments.

Protéger les surfaces sensibles et les surfaces en contact avec les aliments. Ne pas appliquer sur les surfaces où la nourriture est manipulée, préparée, servie ou consommée. Retirer toutes les denrées non-emballées du local avant le traitement. Dans le cas d'un traitement de volume du local contenant des denrées emballées, l'utilisateur prend toutes les mesures appropriées pour éviter la contamination des denrées emballées. Après traitement, rincer toutes les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires.

Stockage et élimination

Protéger du rayonnement solaire.

Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Éliminer les aérosols vides et ceux contenant encore du produit comme des déchets dangereux et conformément à la réglementation locale (ex. grand public : en déchetterie ; professionnels : via un centre de collecte de déchets dangereux). Ne pas réutiliser l'emballage.



Référence et conditionnement

Réf. KI0312 : Aérosol de 100 ml

Précautions d'utilisation

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.
Ne pas surdoser, risque d'inflammation.

Lors de la mise en route du traitement et avant la ventilation complète du local, il est recommandé de porter un masque respiratoire à cartouche de type A (pour vapeurs organiques). Il est recommandé de porter des gants et se laver les mains après manipulation.

Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux recommandés.

Ne pas pulvériser sur les personnes, les animaux, les aliments, les matelas.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Éloignez les chats des surfaces traitées. Ce produit biocide contient une substance pyréthrinioïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire.

DANGER - H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par inhalation).
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

